



Est -il possible de mesurer le taux de tabac dans l'air ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 14 septembre 2016

Bonjour,

Notre voisin du dessous est un gros fumeur (sur son balcon) et nous sentons l'odeur à tout moment de la journée et de la nuit. Nous avons un nourrisson et nous sommes très inquiets pour lui qui respire cet air pollué.

Existe-il un moyen de mesurer le taux de tabac dans l'air afin de savoir si c'est dangereux ou non ?

Merci beaucoup.

Réponse :

La présence de certains composants de la fumée de tabac peut être mesurée, notamment le Monoxyde de Carbone. Cela peut également se faire pour la concentration de particules ultrafines dans l'air afin d'avoir une idée du degré de pollution ambiante.

Comme les particules produites par les cigarettes sont extrêmement fines (de l'ordre de 0,04 à 0,09 µm), il faut utiliser un appareil adapté qui coûte très cher.

L'association dispose de ce type d'appareils et proposait un service de contrôle à domicile dont le coût était très abordable. Ce service n'est plus proposé car la rareté des demandes n'arrivait même pas à couvrir les frais annuels de révision obligatoires des appareils.

Vous pouvez avoir d'autres renseignements en consultant l'annuaire des experts judiciaires de la Cour d'appel dont vous dépendez géographiquement. Il est possible qu'y figure un expert de ce domaine de compétence.

Il peut être éventuellement intéressant de prendre conseil auprès [des services de pompiers](#) pour avoir leur avis sur ce point.

En dernier recours, il existe des appareils qui permettent à des professionnels de santé (les tabacologues notamment) d'évaluer le taux de monoxyde de carbone (CO) dans l'organisme en le mesurant dans l'air expiré. Ce taux peut se relever important chez les fumeurs mais aussi chez les personnes exposées au tabagisme passif.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant ou auprès d'un service de pneumologie ou une consultation tabacologique.